

notamment à sa façade, autour de son ouverture principale, une pierre de cinq mètres de longueur en deux fragments, laquelle présente, en beaux caractères de cent soixante millimètres, l'inscription suivante :

RVSTICIAE LVCILIAE L. CASSIVS GRATIANVS.

Aurélien fit à son monastère des dons considérables ; indépendamment du territoire de Sessieu, avec les nombreux esclaves qui le cultivaient, il lui donna plusieurs domaines situés en diverses provinces, et mentionnés dans le titre de fondation. Approuvée dans un synode de dix prélats, cette fondation obtint toute la faveur du roi Charles, qui concéda aux Religieux le droit d'élire leur abbé, une juridiction propre et indépendante, des privilèges pour le négoce de leurs vassaux.

Fortunée dans son principe, cette abbaye eut une fin malheureuse. Détruite, probablement par les Sarrasins, elle fut convertie en un simple prieuré près duquel s'est formé le beau village connu sous le nom de Saint-Benoît-de-Sessieu.

Le jeune roi de Provence mourut à Lyon où il résidait ; il fut inhumé dans l'église abbatiale de Saint-Pierre. Ses deux frères, Lothaire et Louis, roi d'Italie, suivant les habitudes princières de cette époque, se précipitent sur cette succession, et, après se l'être disputée, ils en font le partage par l'intervention des évêques et des seigneurs. Les auteurs sont dissidents sur les bases de ce partage, et il est assez difficile de discerner si le Bugey passa sous l'autorité d'un seul ou s'il fut divisé comme précédemment. Il est constant que Lothaire eut le comté de Lyon, et, suivant dom Plancher, qui discute ce partage avec sa solide érudition, le diocèse de Belley fit partie du lot dévolu à son frère.

Lothaire étant décédé en l'an 869, sans enfants légitimes,